

SONY

PROLONGATION
AU 31 DÉCEMBRE 2019

UN GRAND ÉCRAN
pour plus de divertissements



30€
REMBOURSÉS
pour l'achat d'un
XPERIA™ L3

 Lors de vos appels, il est recommandé
d'utiliser le kit piéton.

XPERIA L3

*Voir les modalités au dos. Offre valable dans la limite des stocks et coloris disponibles.

DAS Xperia™ L3 : 0.60 W/kg.

Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg.

Du 25/04/2019 au 31/12/2019 inclus

COMMENT PARTICIPER À L'OFFRE :

1

ACHETEZ VOTRE SMARTPHONE Xperia™ L3

Achetez entre le 25/04/2019 et le 31/12/2019 inclus votre Smartphone XPERIA L3 dans un point de vente Orange participant ou sur le site Sosh.fr hors marketplace* et bénéficiez d'un remboursement pouvant atteindre 30€.

*Boutique en ligne d'un revendeur indépendant hébergée par un site marchand.

2

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE

- Dès le 25/04/2019 rendez-vous sur le site www.promotion-sonymobile.com, créez votre compte ou identifiez-vous si vous avez déjà un compte. Cliquez sur votre offre (le module sera en ligne jusqu'au 15/01/2020).
- Remplissez intégralement le formulaire de participation et vérifiez l'ensemble des informations saisies.
- Photographiez et téléchargez :
 - Le carton porteur du Gencode, de l'IMEI et du code SI OBLIGATOIREMENT découpé de votre smartphone conformément à l'exemple ci-contre (Le visuel doit être lisible et permettre d'identifier que le document a été découpé).
 - Les codes SI du téléphone Xperia L3 doivent être :
1318-2730 ; 1318-2726 ; 1318-2729.
 - La copie d'une preuve d'achat (facture ou ticket de caisse) en entourant impérativement le montant acquitté, la date d'achat et la référence du smartphone acheté (si ces éléments ne sont pas clairement entourés, votre demande ne pourra être traitée et sera considérée comme nulle).



Informations supplémentaires à fournir pour les clients Professionnels :
votre numéro de SIRET et votre raison sociale.

3

RÉCEPTION DE VOTRE REMBOURSEMENT

Vous recevrez un remboursement pouvant atteindre 30€ par virement bancaire dans un délai de 8 à 10 semaines environ à compter de la réception de votre dossier complet et conforme. Votre remboursement ne pourra excéder le prix d'achat du produit éligible à l'offre (prix indiqué et acquitté sur votre preuve d'achat).

CONDITIONS DE L'OFFRE

Pour toute question ou si vous rencontrez des difficultés lors de votre inscription sur le site, vous pouvez nous contacter au 01 78 40 51 43 (Appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et jusqu'à 17h30 le vendredi. Aucune réclamation ne sera acceptée après le 15/04/2020.

Offre valable du 25/04/2019 au 31/12/2019 inclus, ouverte aux particuliers et aux professionnels* résidant domicile ou siège social en France métropolitaine Corse comprise, Monaco inclus et DROM-COM** compris. Pour les particuliers : cette offre est limitée à une seule participation*** et un seul produit par personne. Pour les professionnels : cette offre est limitée à une seule participation et jusqu'à 10 produits achetés simultanément (une seule preuve d'achat). Vous devez justifier d'une activité professionnelle n'ayant pas vocation à revendre les produits achetés. Offre valable dans la limite des stocks disponibles et uniquement sur les produits neufs et non reconditionnés. Frais de participation à la charge des participants. Toute demande incomplète, illisible, falsifiée, ratée ou non-conforme aux présentes conditions sera considérée comme nulle. Les documents originaux ou copies que vous adressez à HighCo DATA pour participer à l'offre ne pourront pas vous être restitués. La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique par Sony Mobile Communication, responsable de traitement, domicilié à 49/51 quai de Dion Bouton 92800 Puteaux, afin de gérer l'envoi de la dotation de ses offres commerciales sur les produits et services de l'enseigne Sony Mobile Communication. Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont destinées aux services habilités de Sony Mobile Communication. La base légale du traitement est le consentement des personnes. Nous conservons vos données pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'opération. Les données font l'objet d'une saisie par un prestataire au Maroc. Ce pays étant situé hors UE, le transfert est encadré par les clauses contractuelles types de la Commission européenne, afin de garantir un niveau de protection suffisant des données personnelles. Vous pouvez en obtenir une copie en vous adressant à hcd_comite_securite@highco-data.fr. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit à l'information, d'accès, de rectification, d'effacement de vos données, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit à la portabilité, d'un droit d'opposition à la prospection commerciale, y compris le profilage, d'un droit d'opposition pour motif légitime, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès, en vous adressant au Délégué à la Protection des Données par e-mail à l'adresse suivante : mateo.davis@sony.com, accompagné de la copie d'un titre d'identité portant votre signature. Les icônes et images sont des simulations et sont utilisées ici seulement à des fins illustratives. Sony Mobile est une marque commerciale ou une marque déposée de Sony Corporation. Xperia™ est une marque commerciale ou une marque déposée de Sony Mobile Communications AB. Toutes les autres marques commerciales ou marques déposées sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

*Est qualifié de professionnel, au sens de l'ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 « toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel ». **DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM zone euro uniquement (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin). Si vous êtes établi en DROM COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission.

***Même nom, même prénom, même adresse), ou même RIB/RICE (un même RIB/RICE ne sera accepté qu'une seule fois par opération).